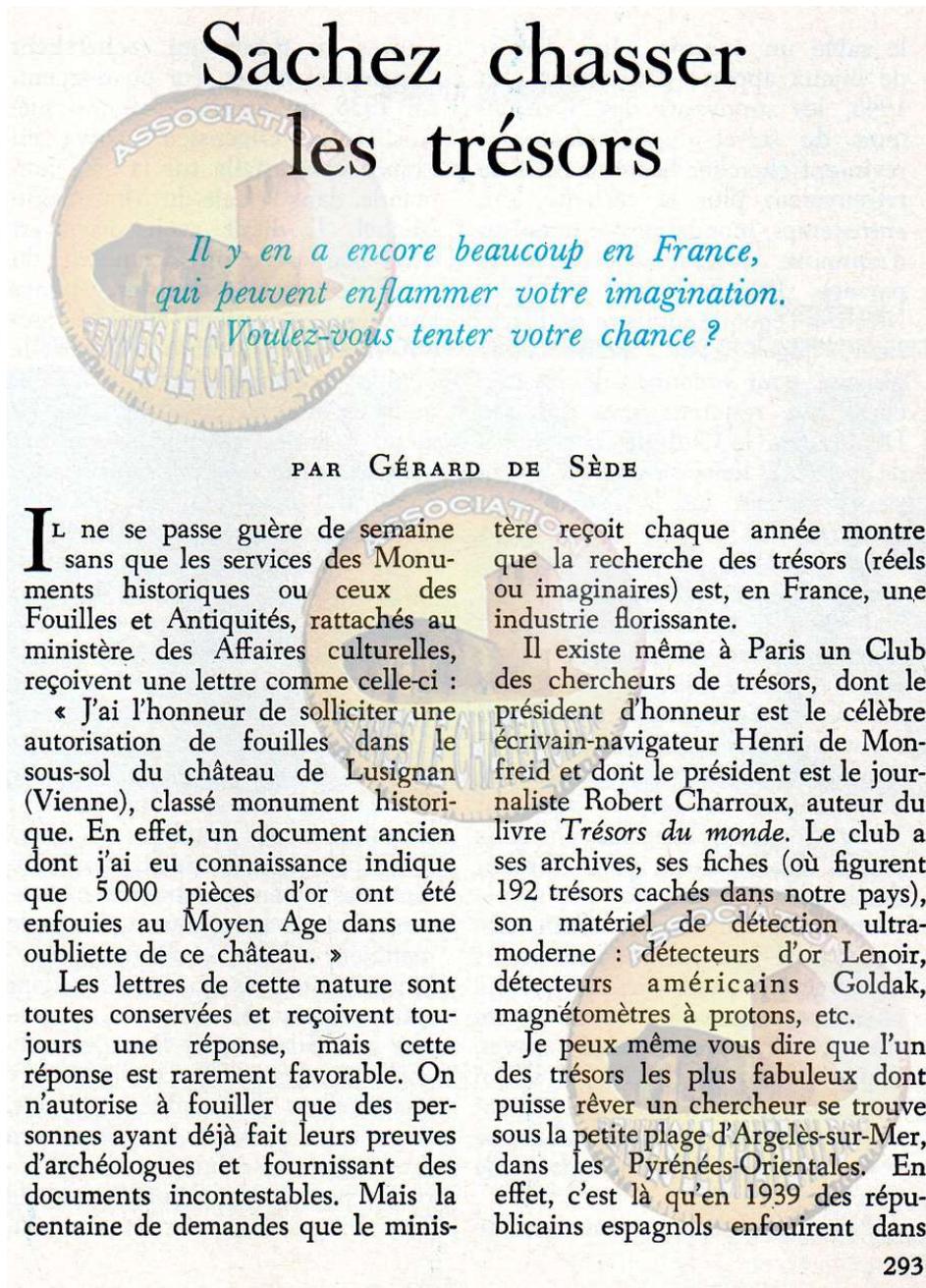


SACHEZ CHASSER LES TRÉSORS

Par Gérard de Sède

Dans son numéro de juin 1969, la revue *Sélection du Reader's Digest* publiait un article où Gérard de Sède évoque plusieurs histoires de trésors dont celui de Rennes-le-Château en quelques lignes.

Merci à Jean-Pierre Alard de m'avoir fait redécouvrir cet article qui dormait depuis des années dans ma bibliothèque.



le sable un énorme trésor d'or et de bijoux apporté par camion. En 1946, les survivants des 8 détenus du secret de l'emplacement revinrent chercher le trésor mais ne retrouvèrent plus la cachette, car, entre-temps, inondations et tempêtes d'équinoxe avaient bouleversé le paysage. Par la suite, M. Jules Moch, à l'époque ministre de l'Intérieur, jugea cette affaire assez sérieuse pour ordonner des recherches, qui restèrent sans résultat. Depuis lors, le Club des chercheurs de trésors a tenté sa chance à plusieurs reprises sur la petite plage catalane.

La législation française sur les trésors date de la Révolution et fut élaborée par le fameux abbé Joseph Sieyès, homme d'Etat qui servit la République, le Directoire et l'Empire. Cette législation prévoit notamment que seuls des objets cachés afin d'être thésaurisés sont considérés comme trésors, et que tout trésor trouvé est partagé en deux parties égales, l'une pour l'auteur de la découverte, l'autre pour le propriétaire du terrain. Cette disposition ne joue pas pour les trésors immergés en haute mer, ce que les chercheurs ignorent souvent : ces trésors, considérés comme épaves, appartiennent intégralement à qui les découvre. Sur ceux qui offrent un intérêt archéologique, l'Etat se réserve depuis 1941 un droit de préemption.

Nombreux sont les amateurs de

courses au trésor qui recherchent d'anciennes mines d'or ou d'argent. En 1938, un homme d'affaires suédois, Sven Olgenssen, arriva en France et s'installa sur la côte normande, dans la baie du Mont-Saint-Michel. Il disait avoir découvert dans son pays un document du x^e siècle révélant que les Vikings envahisseurs avaient exploité près d'Avranches une mine d'or dont le filon se prolongeait sous la mer et qu'ils en avaient retiré une tonne de métal. L'année suivante, le Suédois mourut, emporté par une lame, alors qu'il prospectait la côte à la recherche de la fameuse mine. En 1943, les Allemands, qui s'étaient installés dans la propriété de Sven Olgenssen, y entreprirent de mystérieuses fouilles. En 1944, avant de se retirer, ils firent sauter la maison à la dynamite, effaçant toute trace de leurs travaux.

Il est certain que l'or ne manque pas dans le sous-sol français. Dans l'Antiquité, la Gaule était déjà renommée pour ses mines. Les habitants des Pyrénées extrayaient beaucoup d'or de leurs montagnes et le mettaient à l'abri au fond des nombreux petits lacs qui existent dans cette région. Au dire du géographe grec Strabon, les Romains asséchèrent certains de ces lacs et y récupérèrent de nombreux lingots. Au siècle dernier, un inventaire dressé par le ministère de l'Intérieur permit de situer plus de 30 anciens filons d'or et d'argent.

De nos jours, l'or est encore exploité dans l'Aude et dans la Creuse.

La mine d'or de Blanchefort, dans l'Aude, fut exploitée tour à tour par les Wisigoths, par les Templiers et par Colbert. Au siècle dernier, un habitant de la région, M. Jean Rougé, trouva à proximité de la mine un bloc d'or fondu de 50 kilos. Au début de ce siècle, un autre bloc d'or de 20 kilos y fut trouvé. L'entrée de cette mine est située sur la commune de Rennesles-Bains, dans les parcelles 625 et 626 du cadastre ; peut-être est-ce là que vous aussi vous pourrez faire fortune.

La recherche des trésors aboutit parfois à des succès spectaculaires : en janvier 1953, un archéologue, M. René Joffroy, découvrit sous un tertre, à Vix (Côte-d'Or), une sépulture celtique du début du v^e siècle av. J.-C. contenant, entre autres, un lourd diadème d'or massif, un collier de perles d'ambre, huit bracelets, des agrafes précieuses en or, corail et ambre et un cratère géant en bronze, de 1 200 litres de capacité ; provenant probablement de la région de Sparte, c'est le plus grand qui soit jamais arrivé jusqu'à nous. En 1955, des scouts découvrirent dans un mur de l'abbaye de Saint-Wandrille, en Seine-Maritime, trois petites jarres en terre renfermant 500 pièces d'or.

Souvent, des trésors sont trouvés par pur hasard : en 1947, en démolissant une vieille maison de la rue

Mouffetard, à Paris, des ouvriers trouvèrent plusieurs milliers de pièces d'or et d'argent, datant du règne de Louis XVI, qu'ils se partagèrent avec les héritiers du déposant. En 1963, à Chalus (Vienne), un cultivateur, M. Pierre Ramon, qui labourait son champ, trouva une jarre contenant des monnaies rarissimes datant du règne de Richard Cœur de Lion et estimées à 17 millions de francs.

Les trésors immergés au large des côtes françaises font rêver les chercheurs d'aventure. On a le cœur qui bat quand on lit le récit du naufrage du vaisseau anglais *Arabic*, coulé en 1717, au large de l'île bretonne d'Ouessant, avec une cargaison de 100 000 livres d'or et d'argent. L'épave de *La Sémillante*, qui dort depuis plus d'un siècle près de l'île Lavezzi, en Corse, contiendrait 8 millions de francs-or ; celle du *Jeune-Henri*, près de l'île d'Oléron, regorgerait d'émeraudes, et la frégate française *La Lutine*, coulée en 1799 dans le Zuyderzee, renfermait des doubles louis et des pistoles d'une valeur de 140 000 livres.

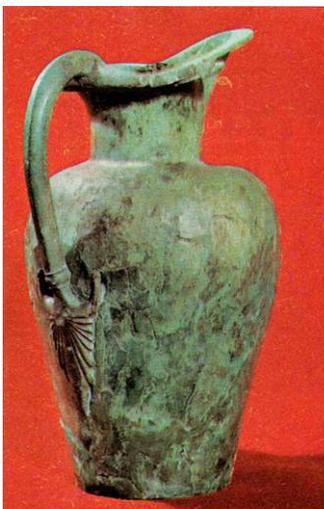
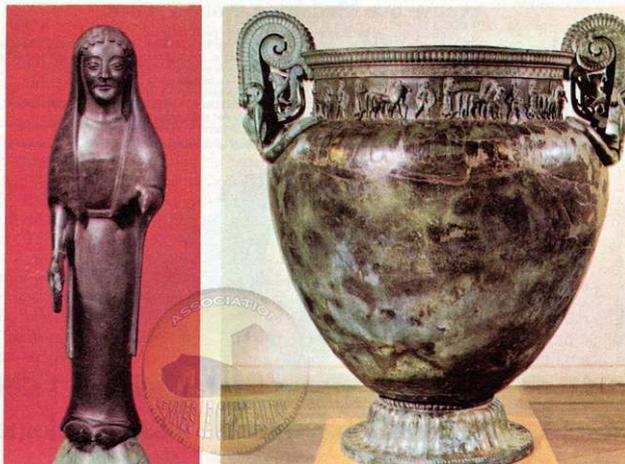
On a investi et on investit encore beaucoup d'argent dans la recherche des trésors. Pendant cent ans, de fortes sommes ont été dépensées pour renflouer l'épave fascinante du *Télémaque*. Le 3 janvier 1790, ce brick, camouflé en navire de commerce, coula en aval de Quillebœuf, en Normandie ; commandé

par le capitaine Adrien Quemin, il était censé transporter de Rouen à Londres du bois de construction. Mais on pense qu'il contenait en réalité le trésor personnel de Louis XVI et les diamants de Marie-Antoinette, les objets de culte des abbayes de Jumièges et de Saint-Martin-de-Boscherville et les fortunes d'une trentaine d'émigrés. Ce qui est sûr, c'est que la goélette qui escortait le *Télémaque*, arraisonnée par la marine « patriote », transportait l'argenterie royale, qui fut saisie. Les recherches commencèrent en 1830 et permirent de repérer l'épave. En 1850, on releva celle-ci à grands frais, mais, les filins ayant cassé, elle retomba au fond. En 1939, on entreprit une nou-

velle expédition, mais l'épave était ensablée et on ne récupéra que 5 flambeaux.

En 1948, un homme se présente à la gendarmerie militaire française à Baden-Baden (Allemagne). Il déclare s'appeler Peter Fleig et avoir été pendant la guerre quartier-maître de la Kriegsmarine. Il raconte qu'un détachement spécial de l'Afrika-korps du maréchal Rommel, commandé par le lieutenant-colonel Ludwig Dall, avait embarqué en septembre 1943 à Castellamare (Italie) six caisses contenant d'énormes quantités de pièces d'or, de lingots et de pierres précieuses pillés au cours de la guerre.

— Ce trésor, affirme-t-il, a été immergé en ma présence au large



299

de Bastia, par 50 mètres de fond, dans une grotte sous-marine.

En août 1948, le gouvernement français charge les services des Ponts et Chaussées d'organiser la récupération du trésor, avec la participation de Fleig et sous la surveillance du commissaire de police Buoncuori. Des bateaux équipés de treuils opèrent, mais la cachette n'est pas retrouvée.

En 1952, trois chercheurs privés, MM. Loebenberg, Helle et M^{me} Ruth Rony poursuivent la tentative à bord du yacht *Starléna*, mais leur navire est éperonné dans le port de Bastia par un paquebot. En 1953, nouvelle tentative de M. Helle à bord du yacht *Fiancée-du-Gitan*, interrompue par des avaries irréparables. En 1961, un plongeur corse qui avait participé aux expéditions meurt mystérieusement, assassiné. La même année, on arrête sur la Côte d'Azur un aventurier international, « Sacha », dont on ne découvrira jamais ni le vrai nom ni la nationalité : il avait sur lui

Page de gauche. A gauche : Cratère de Vix, détail du couvercle : statuette de femme (art grec, fin du VI^e siècle av. J.-C.). A droite : Le cratère de Vix

Page de droite. En bas : Diadème en or massif (art gréco-scythique). En haut : Cruche en bronze (art étrusque, VI^e siècle av. J.-C.)

Toutes ces pièces, qui font partie du trésor de Vix, sont conservées au musée archéologique de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or)

des pierres précieuses dont il ne put expliquer l'origine, mais qui, selon les confidences de sa fiancée, provenaient du trésor de Rommel. Aujourd'hui, ce trésor garde tout son mystère et fait rêver de nombreux chercheurs.

Parmi les trésors trouvés, le plus insolite est sans doute celui du petit village de Rennes-le-Château, dans l'Aude. En 1885, un jeune prêtre très pauvre, Bérenger Saunière, fut nommé curé de ce village. En 1891, en réparant son église, l'abbé Saunière trouva quatre parchemins cachés dans un pilier du maître-autel. Il les apporta à Paris afin de les faire déchiffrer par des spécialistes.

Dès lors, la vie du curé changea du tout au tout : il s'enfermait seul la nuit dans son église ; il faisait souvent à l'étranger de mystérieux voyages. Il se lança dans de folles dépenses : il fit bâtir à ses frais une tour, des remparts, une villa, restaura et décora l'église, acheta une riche bibliothèque, créa un jardin et un parc zoologique, engagea des domestiques, tint table ouverte,

reçut chez lui des artistes, des ministres et même un archiduc d'Autriche, éblouissant tout le monde par son luxe. Il fit même don d'objets précieux à plusieurs prêtres de ses amis : un calice d'or du XIII^e siècle à l'un, à un autre une cassette de monnaies wisigothiques et mérovingiennes.

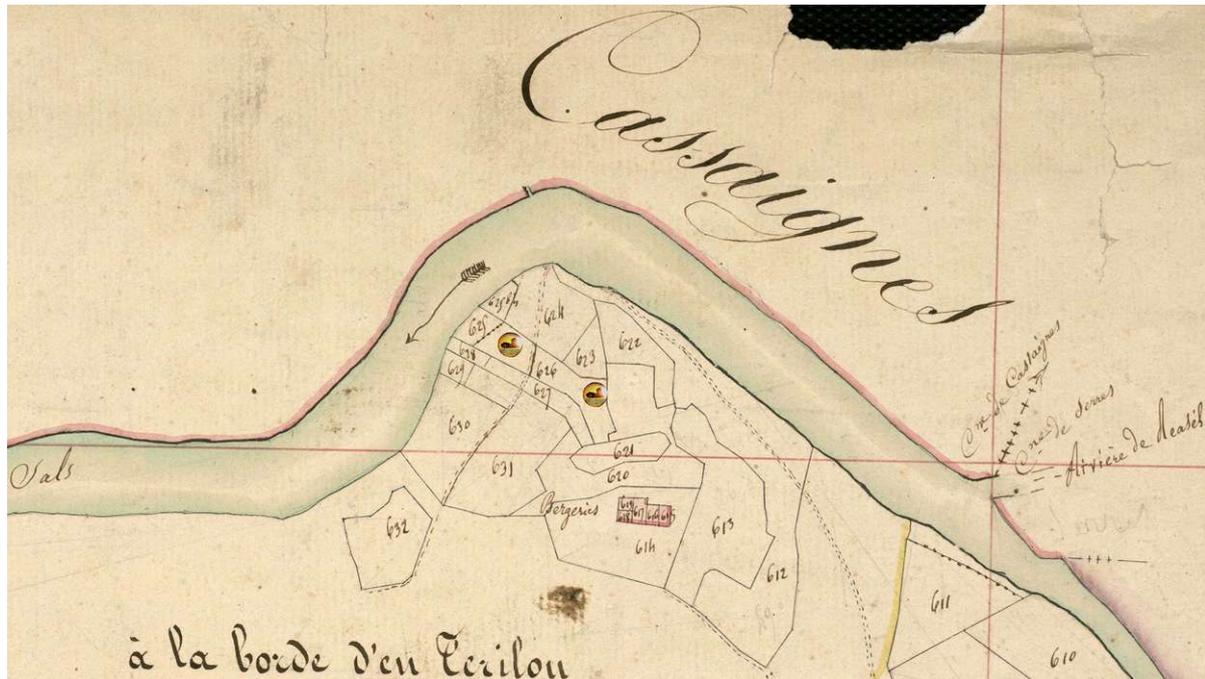
Quand son évêque, intrigué, lui demanda d'où provenait sa subite fortune, l'abbé Saunière refusa de répondre. Il fut alors interdit.

En 1917, à la veille de sa mort, il passait encore une commande de travaux s'élevant à 18 millions de francs-or.

Il est donc certain qu'il découvrit et vendit en partie un trésor inestimable, et qu'il mourut sans l'avoir épuisé.

Depuis lors de nombreux chercheurs, parmi lesquels le savant conservateur de la bibliothèque de Carcassonne, M. René Descadeillas, ont fait des fouilles à Rennes-le-Château. Si le cœur vous en dit, faites comme eux ; là-bas, des milliards dorment peut-être encore sous terre.

1) Gérard de Sède ne précise pas si les numéros de parcelles qu'il indique sont relatives au cadastre napoléonien ou à une version plus récente actualisée car, selon les versions, les numéros de parcelles peuvent être modifiés ! De plus, s'il fait référence implicitement au cadastre napoléonien de 1831 pour les deux parcelles où se trouverait l'entrée d'une mine, Gérard de Sède omet également de signaler la section du cadastre à laquelle elles appartiennent. En effet, le cadastre général de la commune de Rennes-les-Bains étant divisé en quatre sections nommées A, B, C, et D, il se trouve que des parcelles sont identiquement numérotées dans trois sections de ce cadastre.



Parcelles 625 et 626 de la section A2 dite du village



Parcelles 625 et 626 de la section B2 dite de la Borde Neuve



Parcelles 625 et 626 de la section D2 dite de Monferrand

Envoyer vos commentaires à : patrick.mensior@rennes-le-chateau-doc.fr
ou directement sur la news